

Reflots ^{N°132}



www.mairie-vaux-le-penil.fr

Le magazine de l'information municipale - Avril 2009



Ville de VAUX-LE-PENIL

BUDGET - IMPÔTS :
MODE D'EMPLOI

P. 4 ET 5

ALECS - BJLC ☎ 01 48 08 01 01

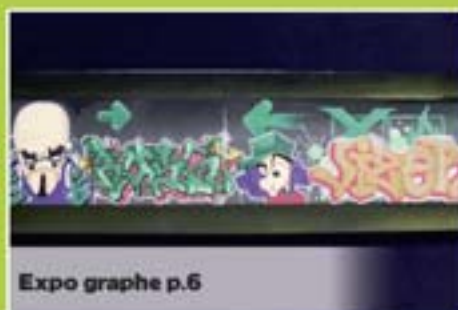
Dans ce numéro...



Action
environnement p. 3



Première(s) Séance(s) p.6



Expo graphe p.6



Conseil Municipal d'Enfants

Le nouveau CME a tenu sa première réunion plénière le 9 mars, en présence de conseillers municipaux attentifs à ses travaux. Les jeunes conseillers ont décidé d'apporter leur soutien aux initiatives intergénérationnelles, en participant au rallye pédestre programmé au mois de juin et en animant des ateliers "jeux de société". Ils préparent également une après-midi festive avec le service municipal des sports et s'engagent à promouvoir la défense de l'environnement. Sont membres du CME : Gislain Bohrer, Manon Couchet, Cécile Decarreux, Eva Clément, Coralie Nado, Fabien Sicard, Salomé Abbruzzese, Margaux Cailloux, Jules Franzi, Maëlle Ribeiro, Célia Tosoni (élus en 2008), ainsi que Hugo Deloisy, Andréa Bearez, Thomas Raphanel, Jean Lebeau, Maëlys De Salve de Bruneton, Marion Antony, Méliissa Viel, Aydin Cakir (élus en 2007).



Médailles du Travail

Cinquante Pénivaugeois ont reçu la médaille du travail samedi 14 mars en Mairie. Parmi eux, quatre ont été distingués par la médaille Grand Or (quarante ans d'activité) : Farida Davoust, Marie-Angèle Delaune, Michel Coste, Michel Nolli. Félicitations à tous les récipiendaires !



Gala de la Solidarité

La dixième édition du gala organisé à la Buissonnière par le Secours Populaire a bénéficié du soutien de plusieurs associations culturelles et sportives de Vaux-le-Pénil. Un public nombreux a répondu présent, dimanche 8 mars, à ce grand rendez-vous de la solidarité, qui a notamment permis de récolter des denrées alimentaires au profit de familles en situation de précarité.



Vernissage de l'expo Picasso

Membres de Loisirs et Créations et amateurs d'art se sont retrouvés samedi 21 mars dans le petit salon de la Ferme des Jeux pour le vernissage de l'exposition "Picasso et les Grands Maîtres". Les peintres de l'association ont présenté leurs œuvres, inspirées des tableaux exceptionnellement réunis pendant plus de trois mois au Grand Palais.



Pour les enfants : Wakan Tanka et Petit Monstre

Deux spectacles de la saison culturelle ont été présentés en séances spéciales aux écoliers de Vaux-le-Pénil. **Wakan Tanka** a donné vie aux contes et légendes des Indiens d'Amérique du Nord. Parallèlement aux représentations, une exposition sur les civilisations amérindiennes s'est tenue à la bibliothèque de l'Arcature. Quant à **Petit Monstre**, il a ravi les enfants à partir de 3 ans en traitant avec poésie du thème de la différence.



Le Carnaval des animaux

Le 6 mars, les professeurs de l'École de musique ont présenté une brillante interprétation de l'œuvre de Camille Saint-Saëns à la Ferme des Jeux.

Agir pour la protection de l'environnement



Plantation au parc F. Mitterrand

La municipalité de Vaux-le-Pénil et ses partenaires agissent au quotidien pour la protection de l'environnement. La Ville inscrit toutes ses initiatives dans une démarche de développement durable.

► Des espèces rares au parc François Mitterrand

À l'initiative du Conseil Municipal d'Enfants et en partenariat avec les services techniques municipaux, les enfants des centres de loisirs ont planté **6 arbres, chacun d'une espèce rare**, dans le parc du centre-ville. Ces nouveaux venus embelliront un lieu de promenade et de détente très prisé des Pénivauxois : « Ils vont apporter des couleurs variées au parc et inciteront les gens à s'intéresser à la botanique », se réjouit Aline, élève de CM2 qui a participé à la plantation en compagnie de Marie-Christophe Trouvé, conseillère municipale déléguée à l'environnement.

Au rythme de leur croissance, vous pourrez admirer un Catalpa bignonioides, à la floraison blanche ; un Albizia, ou arbre à soie, à la floraison rose ; un Metasequoia, d'une hauteur de 20 mètres, dont la couleur du feuillage change au gré des saisons ; un Chêne d'Amérique, qui rougit en automne ; un Noyer noir d'Amérique, atteignant 30 bons mètres, tout comme le Hêtre pleureur pourpre.

► Suivi environnemental au Tertre de Cherisy

Les mairies de Vaux-le-Pénil et de Maincy ainsi que le SMITOM (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères) ont signé le 9 février **une convention de suivi**

environnemental du site de traitement des déchets ménagers du Tertre de Cherisy. Installé sur le territoire de notre commune, ce centre intégré est géré par le SMITOM, qui, à la demande des deux municipalités, financera l'étude pendant 12 ans et en confiera la réalisation à un laboratoire. **Les contrôles très rigoureux effectués depuis l'ouverture de l'incinérateur révèlent que les rejets polluants sont cent fois inférieurs aux normes.**

Au terme de la convention, le SMITOM proposera un nouveau protocole de prélèvement, d'analyse et d'interprétation des résultats des échantillons du sol, afin de tenir compte des dernières avancées technologiques et scientifiques. L'étude sera soumise à la validation de l'Institut de veille sanitaire et à la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale (DDASS). Depuis 2003, 7 points de prélèvements autour du centre ont été établis. Ceux-ci pourront être légèrement déplacés, avec l'accord des signataires de la convention, afin d'optimiser les conditions techniques du suivi ; une fois sélectionnés, ils feront l'objet d'un géo-référencement pour être parfaitement localisés d'une année sur l'autre. La première campagne d'analyses aura lieu cette année, la suivante dans deux ans, puis elles seront espacées de 5 ans en 5 ans suivant l'évolution des pollutions dues aux métaux lourds ou aux dioxines. *Reflets* rendra compte régulièrement de ces résultats.

► La collecte des déchets verts

Le SMITOM a repris le mois dernier la collecte des déchets verts sur la commune de Vaux-le-Pénil. Celle-ci a lieu le **mercredi matin**, les bacs de couleur marron devant donc être sortis le mardi soir. Rappelons que le ramassage concerne l'herbe coupée, les déchets de taille de haies, le

produit de l'élagage, les déchets floraux. Les bacs ne doivent pas contenir de terre, de cailloux, de fumier, de pots de fleurs ou encore de produits toxiques. Les déchets verts enfermés dans des sacs plastiques ne sont pas collectés.

Les déchets verts de grande taille doivent être déposés à la déchèterie du Tertre de Cherisy. Néanmoins, un fagot entouré de ficelle (et non de fil de fer), composé de branches de moins de 6 centimètres de diamètre et de moins d'un mètre de longueur, est accepté par foyer et par ramassage. **Pour tout renseignement complémentaire**, vous pouvez appeler le 0800 814 910 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Rappel - Le brûlage à l'air libre des déchets verts (et de tous les déchets ménagers) est interdit.

L'utilisation d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne au voisinage (tondeuses, tronçonneuses, scies électriques...) est autorisée **du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.**

► À bon maître, bon chien

Nous aimons les chiens, alors éduquons-les ! De nombreux Pénivauxois se plaignent du manque de civisme de certains propriétaires qui laissent leurs animaux faire leurs besoins sur les trottoirs, les espaces verts ou les aires de jeux. La Mairie a pourtant installé **des distributeurs de sacs, pourvus d'une poubelle**, à la plaine du Lac, place Beuve et Gantier et au parc François Mitterrand.

Rappelons qu'un arrêté municipal n'autorise les déjections canines que dans les caniveaux ainsi que dans les espaces naturels non aménagés et non entretenus par la commune. Les infractions à cet arrêté sont passibles d'une amende de 11€.



Transilien 2009 suscite le mécontentement

Le SMEP (Syndicat Mixte d'Études et de Programmation du schéma directeur de la région de Melun) a exprimé publiquement ses vives inquiétudes concernant l'organisation et le devenir des transports ferrés dans l'agglomération melunaise, en particulier pour la desserte de Livry-sur-Seine.

Structure intercommunale compétente en matière d'aménagement du territoire, le SMEP a notamment pour rôle d'émettre des avis sur la révision du Schéma Directeur de la Région Île-de-France. Or c'est là que le bât blesse, car le projet Transilien 2009 impulsé par la Région en matière de transport ferroviaire suscite le mécontentement des usagers de l'agglomération. D'après un questionnaire élaboré et distribué par les élus, **86% d'entre eux estiment que Transilien ne répond pas à leurs besoins.** Dégradation de la régularité des trains, du nombre de places, du confort et de la faisabilité des correspondances sont les principaux griefs exprimés par les usagers. Pour la ville de Vaux-le-Pénil, c'est Jean-Louis Masson, maire adjoint chargé des transports, qui a impulsé cette campagne.

Pour le SMEP, ces très mauvaises conditions de transport sont liées à la suppression de trains directs aux heures de pointe, à la vétusté du matériel et à une mauvaise organisation du trafic. C'est pourquoi il demande des équipements assurant un confort normal ainsi que le rétablissement des dessertes directes sur la rive droite et le renforcement du service sur la rive gauche de la Seine. Le président du SMEP, Pierre Carassus, et le président de la CAMVS, Bernard Gasnos, ont demandé à être reçus d'urgence par les autorités régionales compétentes.



Quel avenir pour la gare de Livry sur Seine ?

Des bosses pour les acrobates en vélo

Le "dirt bike", vous connaissez ? Il s'agit d'une discipline sportive qui consiste à faire des figures et des sauts sur deux roues en profitant d'un terrain bosselé à souhait. Les jeunes Pénivauxois pourront s'y adonner dès le printemps, au parc de la Buissonnière, où la Ville réalise, sous la houlette de Jean-Christophe Pagès, délégué général à la jeunesse, trois pistes de niveaux de difficulté croissants.

Inauguration festive le 16 mai. Nous y serons !



En repérage sur le terrain

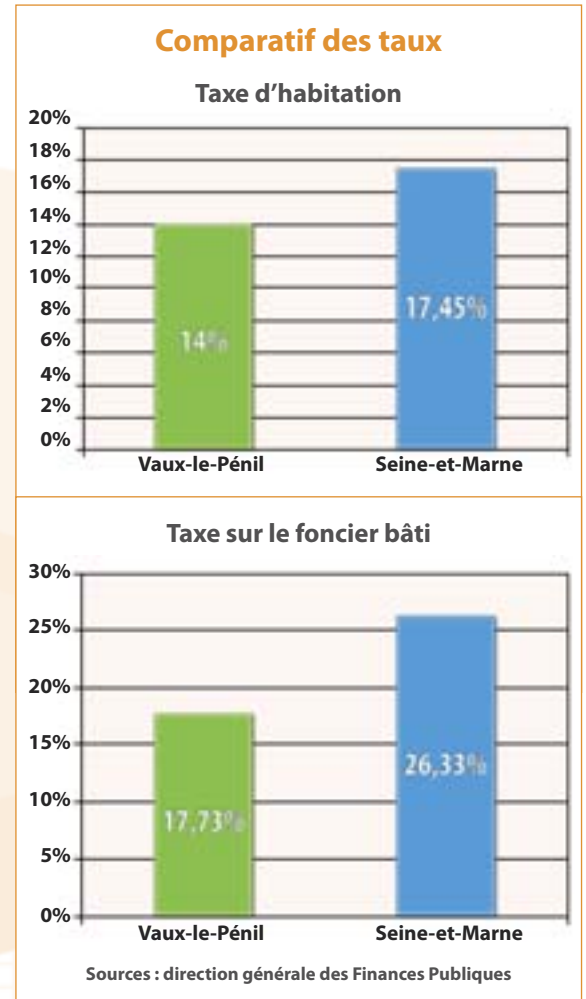
Des impôts locaux nettement inférieurs à la moyenne pour un service public de qualité exceptionnelle

La majorité des élus réunis en conseil municipal le 2 mars dernier à la Maison des Associations a adopté le budget primitif 2009 de notre commune. Celui-ci s'élève à 17,6 millions d'euros. La section de fonctionnement s'équilibre à 14,83 millions d'euros, la section d'investissement à 2,83 millions d'euros.

Contrairement à une idée couramment répandue, les impôts versés par les ménages pénivaux au titre des trois taxes (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti) ne constituent pas l'essentiel des ressources de la commune, loin s'en faut. Ils représentent un peu plus de 20% de ses recettes. C'est moins que les dotations et subventions que la municipalité obtient de l'État (même si celles-ci n'évoluent pas), de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Région et du Conseil général grâce à sa volonté permanente de mobiliser des financements extérieurs. C'est également moins que la part de taxe professionnelle reversée par la Communauté d'agglomération. La quatrième source de revenu de la ville provient des produits de gestion courante et de cession (revenus de la crèche, de la restauration scolaire, des accueils périscolaires, des spectacles ou encore de la vente éventuelle de terrains). L'emprunt ne représente cette année pour sa part que 3,5% des recettes de la commune.

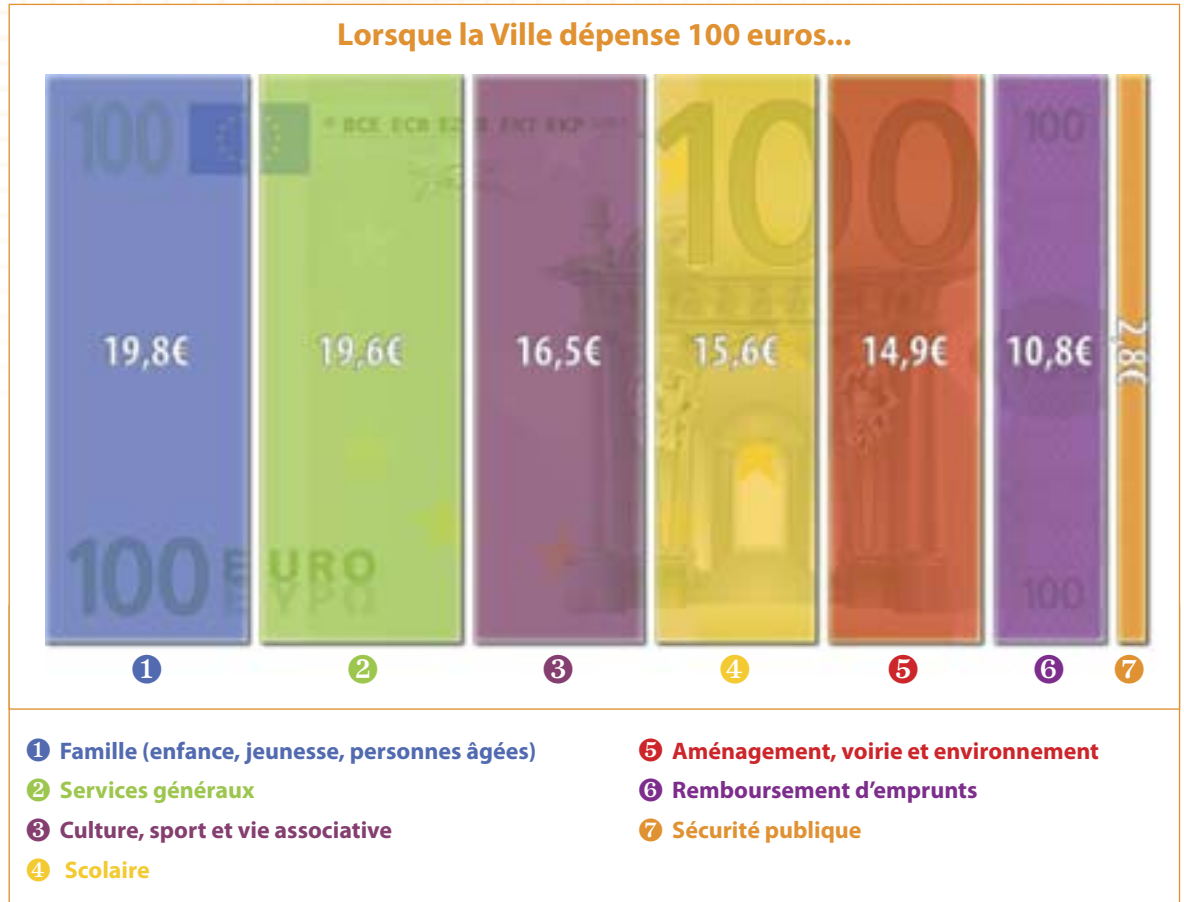
Moyens équilibrés

Sans augmenter les impôts par rapport à 2008 et en adoptant des taux bien inférieurs à la moyenne départementale des villes de plus de 10 000 habitants (voir graphiques), Vaux-le-Pénil continue d'offrir un service public de grande qualité à ses habitants dans ses différents domaines de compétence. C'est bien sûr le cas pour les actions menées en direction de la famille (petite enfance, jeunesse, personnes âgées), qui constituent le fer de lance des politiques municipales et le premier poste budgétaire de la commune. Mais la réputation de Vaux-le-Pénil, cité où il fait bon vivre, se fonde aussi sur les moyens équilibrés accordés à l'entretien de la voirie et l'embellissement de la ville, à la culture et à l'animation, aux écoles, au sport, à la vie associative. Et c'est sur cette harmonie, associée à une gestion rigoureuse, que s'appuie aujourd'hui le dynamisme reconnu de Vaux-le-Pénil.



Quelques actions significatives en 2009

- ▶ **Création d'un pôle d'accueil à la Ferme des Jeux.** Il s'agit de regrouper les services de l'enfance (actuellement installés sur le parking de la mairie), de la jeunesse et de la culture en un pôle unique d'accueil afin de faciliter l'orientation du public et améliorer le travail des services (110 000 euros).
- ▶ **Création d'une boucle de circulation en centre-ville.** Le projet porté par la municipalité est d'inverser le sens de circulation rue des Ormessons, de faciliter ainsi l'accès au parking François Mitterrand et de permettre aux véhicules de rejoindre la rue Germain Siraudin via la rue Jean-Charles Brillard. Les abords de la Maison de l'Enfant seront sécurisés (80 000 euros).
- ▶ **Travaux et entretien de voirie, réhabilitation de trottoirs.** Poursuite du vaste programme engagé en 2008 pour améliorer les conditions de déplacement dans la commune (350 000 euros).
- ▶ **Éclairage municipal et entretien des bâtiments** (400 000 euros).
- ▶ **Travaux de rénovation à la mini crèche et à la crèche collective** (40 000 euros).



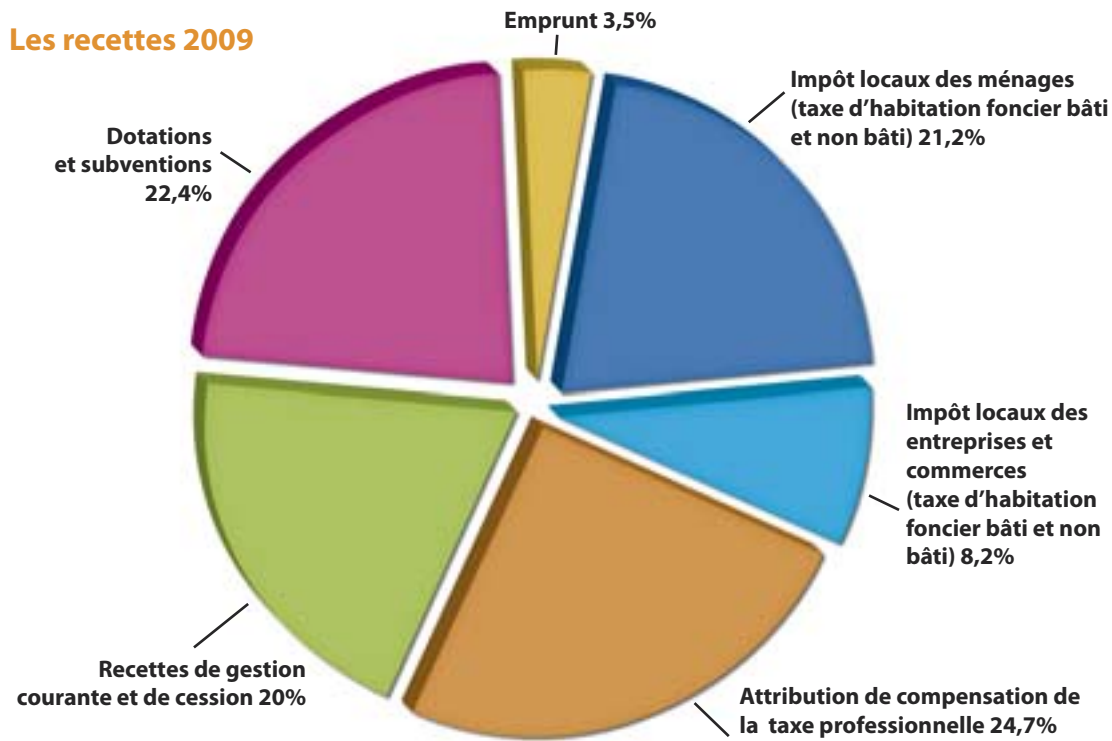
Géothermie : négociations en cours

La séance du conseil municipal du 2 mars a été l'occasion d'un débat ouvert portant sur les différentes possibilités de conclusion du dossier géothermie.

Pierre Carassus a notamment expliqué qu'Unifergie, société habituée à travailler avec les collectivités locales, est parfaitement au fait des capacités financières de la commune. Capacités qui ne lui permettent pas d'aller au-delà d'une certaine limite dans le cadre de l'indemnisation d'Unifergie. Le maire de Vaux-le-Pénil a souligné que si les prétentions d'Unifergie étaient supérieures aux possibilités du budget communal, il faudrait alors créer un impôt spécial Unifergie/Crédit Agricole. Solution qu'aucun Pénivauxois ne souhaite bien entendu voir mise en œuvre.

À l'heure où ces lignes sont publiées, les négociations engagées grâce à la forte mobilisation citoyenne se poursuivent afin de trouver la transaction la plus juste possible pour les deux parties. Nous tiendrons bien évidemment nos lecteurs informés des suites de ce dossier.

Les recettes 2009



Anselme Malmassari, maire-adjoint chargé des finances

“ Un budget fidèle à nos engagements ”

Reflets : Quelles sont les principales caractéristiques de ce budget 2009 ?

Anselme Malmassari : Ce budget s'inscrit dans un contexte de crise économique internationale et, bien sûr, nationale. La situation est difficile pour nombre de nos concitoyens, leur pouvoir d'achat a considérablement chuté ces dernières années, et les prévisions pour les mois à venir, en termes d'emploi notamment, ne sont guère engageantes. Dans ces conditions, et plus que jamais, nous avons bâti un budget qui place la solidarité au cœur de nos actions. Fidèles à nos engagements, nous continuons de privilégier notre soutien aux familles, aux enfants et aux jeunes au travers de structures d'accueil et de loisirs dont chacun reconnaît la qualité. Bien sûr, nous poursuivons également nos actions en faveur de l'aménagement et de l'embellissement de la commune. Et ce malgré un désengagement toujours plus marqué de l'État.

Reflets : Les taux d'imposition n'augmentent pas ?

Anselme Malmassari : Nous avons en effet décidé de leur stabilité par rapport à 2008. C'est notamment le fruit d'importants efforts de gestion réalisés par les services municipaux - le coût des dépenses énergétiques a par exemple baissé de 4% entre 2007 et 2008 - et d'une politique d'investissements maîtrisés. Je tiens à souligner que Vaux-le-Pénit fait partie, sur les 30 communes seine-et-marnaises de plus de 10 000 habitants, des 4 villes où les taux de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti sont les plus bas (voir graphique ci-contre).

Reflets : Mais ce budget ne prend pas en compte les conséquences éventuelles de la condamnation de la Ville dans le dossier de la géothermie ?

Anselme Malmassari : C'est vrai et c'est volontaire de notre part. Nous considérons que dans ce dossier, et Pierre Carassus l'a démontré à de nombreuses reprises ces dernières semaines, la Ville, et donc les Pénitvauxois, sont victimes d'une grave injustice. Nous attendons à l'heure où je vous parle la réaction de la société Unifergie à la proposition que nous lui avons faite de rembourser uniquement le capital qu'elle a versé dans la géothermie. Si les prétentions financières d'Unifergie sont raisonnables, nous tenterons, grâce à la gestion rigoureuse qui est la nôtre d'y faire face sans augmenter la fiscalité. Si, au contraire, Unifergie exploite ce jugement inique, alors nous serons contraints de recourir à l'impôt.

Reflets : Vous avez parlé le 2 mars dernier d'un "budget de transition"...

Anselme Malmassari : C'est effectivement un budget de transition entre les "gros" projets du précédent mandat, comme la Buissonnière et la Maison des Associations, aujourd'hui achevés, et ceux que nous allons engager, à l'exemple de la rénovation future du centre-ville. En termes de dépenses, cette transition s'illustre notamment par un effort important en matière d'entretien "courant" et de travaux d'aménagement sur la voirie, les trottoirs, les bâtiments municipaux ou encore l'éclairage municipal. C'est d'ailleurs clairement le souhait qu'a exprimé une majorité de Pénitvauxois en nous renouvelant sa confiance voici un an.



Des jeux pour les petits seront installés au Parc de Loisirs de la Buissonnière



L'ouverture du parking Mitterrand sur la rue Charles-Jean Brillard permettra la création d'une nouvelle boucle de circulation en centre-ville

Première(s) Séance(s), quatrième édition



Jeunes et enthousiastes spectateurs

Le festival de cinéma "jeune public" a lieu du 12 au 26 avril à la Ferme des Jeux. Sept films sont en compétition pour le prix du jury et le "coup de cœur" du public. Des animations gratuites font découvrir l'envers de l'écran.

Même s'il n'a que deux marches, l'escalier de la Ferme des Jeux vaut bien celui du palais du festival à Cannes, lorsqu'on a 8 - 10 ans et que l'on intègre le jury de Première(s) Séance(s). Hugo, Yohann et Mathias, qui en étaient membres l'an dernier, ne diront pas le contraire. Grands amateurs de cinéma, fréquentant assidûment la Ferme, ils ont trouvé naturel de s'inscrire et d'accepter les obligations du jury : visionner tous les films et participer à une réunion de préparation ainsi qu'à la délibération finale.

« Nous avons vu tous les films avec plaisir, et nous avons essayé de nous mettre à la place des petits pour apprécier ceux qui leur étaient destinés », expliquent-ils à l'unisson. « Au sein du jury, nous nous sommes tous bien entendus, la seule discussion, amicale, a porté sur le choix du film primé : Horton, arrivé devant Chasseurs de Dragon qui a été récompensé par le Coup de cœur du public ». Car les jeunes spectateurs sont conviés à voter à l'issue de chaque séance au moyen de cartons : bon, moyen, pas bon...

Les animations ? « Elles nous ont aidés à mieux comprendre comment on fait les films ». Désireux, cette année encore, de voir un maximum de films programmés au festival – dont le long métrage en 3D "Fly Me to the Moon", qui clôt la compétition – les trois jeunes cinéphiles donnent rendez-vous à leurs copains à la Ferme des Jeux.

De la couleur plein les doigts

Boun aka Shape expose ses graphes à la Ferme des Jeux du 11 au 26 avril. Depuis le début de l'année, il anime des ateliers dans le cadre des vacances scolaires organisées par le service municipal jeunesse.

Né de parents laotien et thaïlandais, ce jeune homme dynamique est arrivé en France à l'âge de 10 ans. Un beau jour, « on m'a mis des bombes de couleur entre les mains et depuis elles s'accrochent à moi amoureusement ». Art tout en spontanéité et en dextérité, le graphe – ou graffiti – appartient au mouvement hip hop, tout comme la danse, la musique dj et le rap.

« Pour moi, cette discipline est avant tout un jeu d'enfant qui renforce le lien social », explique-t-il, « elle n'a pas à déboucher sur du vandalisme ». Boun prend d'ailleurs grand soin à ne "grapher" que sur supports ou à des endroits autorisés pour réaliser des œuvres murales, comme il le fait avec de jeunes Pénivauxois. « C'est une recherche esthétique qui combine les couleurs et les formes, surtout en faisant ressortir les traits. Je cherche à mettre du sentiment dans mes dessins ».



Boun avec les jeunes de l'atelier graff'

Son exposition à la Ferme des Jeux, il la baptise "craie artivité", car la craie lui rappelle l'enfance et les couleurs primaires avec lesquelles il aime composer. « J'ai de la couleur plein les doigts », dit-il plaisamment. Parallèlement à la présentation de ses œuvres, Boun aka Shape poursuivra son travail éducatif avec les pré-adolescents pendant les vacances de printemps.

Exposition ouverte au public aux horaires du cinéma.



"Combiner les couleurs et les formes"



Mathias, Hugo et Yohann

Demandez le programme !

Les films

- ▶ **En ouverture : La Légende de Despereaux**, film d'animation de Sam Fell, à partir de 6 ans
- ▶ **Parade**, une comédie tournée en 1973 par Jacques Tati, à partir de 5 ans
- ▶ **Monsieur et monsieur**, un film d'animation de Bretislav Pojar, à partir de 3 ans
- ▶ **Palace pour chien**, une comédie de Thor Freudenthal, à partir de 6 ans
- ▶ **Cœur d'encre**, un film d'aventure de Iain Softley, à partir de 8 ans
- ▶ **La Véritable histoire du Chat Botté**, film d'animation de Pascal Herold, à partir de 5 ans
- ▶ **Séance de clôture : Fly Me to the Moon**, film d'animation en 3D de Ben Stassen, à partir de 5 ans

Les animations

- ▶ Visite guidée de la cabine de projection, à partir de 7 ans
- ▶ Initiation à la conception de films d'animation, à partir de 7 ans
- ▶ Initiation au doublage d'un film d'animation, à partir de 6 ans

La programmation détaillée du festival est disponible sur www.mairie-vaux-le-penil.fr et aux accueils municipaux.

Leur mini-entreprise ne connaît pas la crise

Elle n'est pas cotée au CAC 40 mais elle a déjà beaucoup d'allant : onze élèves de troisième ont formé une mini-entreprise, baptisée Tchouss, dans le cadre des trois heures hebdomadaires d'enseignement de l'option "découverte professionnelle". Avec l'aide de trois professeurs et du réseau Entreprendre pour Apprendre, partenaire de la Maison de l'Emploi de Melun Val de Seine.

Après avoir constitué un capital de 500 euros en vendant des actions à leurs proches, les collégiens ont défini l'objet de leur entreprise : la fabrication d'autocollants à fixer sur les poubelles et incitant au tri sélectif. Slogan : **triez pour tous, triez avec Tchouss !** Comme dans les grandes sociétés, ils se sont réparti les tâches en quatre services : administratif, commercial, technique et financier. Les autocollants seront fabriqués en avril par une entreprise de la Zone Industrielle et mis en vente au mois de mai.

« Nous avons pris le goût d'entreprendre », expliquent Sarah et Alexane, leurs porte-parole, « et dans le même temps nous avons réalisé combien une entreprise était délicate à organiser ». S'ils vous sollicitent, montrez-vous généreux, d'autant qu'ils porteront les couleurs de notre commune au concours régional des mini-entrepreneurs, où ils devront affronter une cinquantaine de concurrents.



Les mini-entrepreneurs

Service minimum d'accueil : copie à revoir.

Le 27 novembre dernier, face à plusieurs centaines d'élus réunis à l'occasion du 91^{ème} Congrès des maires de France, Nicolas Sarkozy a bien été obligé de reconnaître que la loi sur le service minimum d'accueil (SMA) dans les écoles en cas de grève pouvait être difficile à appliquer dans certaines communes.

« *Je suis tout à fait prêt à revoir ça* » avait même précisé le Président de la République afin de calmer la colère des élus présents, lesquels venaient de siffler copieusement le ministre de l'Éducation nationale Xavier Darcos.

Depuis cette annonce présidentielle, rien n'a été revu et le SMA reste toujours aussi compliqué à mettre en œuvre. À Vaux-le-Pénil, et afin d'offrir le meilleur service aux parents, les personnels communaux chargés de l'accueil des enfants débutent leur journée avant 7h le matin et la terminent après 19h le soir.

Peu de villes en Seine-et-Marne proposent une telle amplitude horaire dans leurs accueils, avec les contraintes familiales que cela suppose pour les agents concernés. Aussi est-il tout à fait compréhensible que ces mêmes personnels refusent d'assurer en heures supplémentaires les jours de grève une responsabilité qui incombe en premier lieu à l'État et au ministère de l'Éducation nationale. Et il est tout aussi légitime que la municipalité, qui a fait de la qualité de l'accueil des enfants sa priorité, refuse de confier la garde des élèves à des personnels non qualifiés.

Oui, Monsieur le Président, il est grand temps de revoir cela...

Jacqueline Cheviyer pour le groupe "Se rassembler pour Vaux-le-Pénil".

Ensemble dans les luttes ensemble dans les urnes !

Le 29 janvier et le 19 mars dans les rues des millions de citoyens ont dit non à la politique de Sarkozy. Avec eux nous refusons la vie chère et la destruction des services publics.

Face aux désastres sociaux engendrés par les politiques libérales UMP ou "social" libérales - (voir les traités de Nice ou Barcelone, le FMI ou l'OMC) - la nécessité d'une union de la Gauche anti-libérale ne souffre aucun atermolement : soit rien ne change avec Merkel, Zapatero et consorts, soit celles et ceux qui souffrent réussiront à imposer un cap progressiste en Europe. Sur un autre plan, la crise financière et économique a bon dos :
- les profits des 40 plus grandes entreprises de France atteignent 75 milliards d'euros ;
- les aides colossales aux banques qui refusent les prêts aux PME et aux particuliers sont des gestes indécentes.
- alors que le chômage s'étend et que des centaines de milliers de familles vivent sous le seuil de pauvreté, un bouclier fiscal conduit l'État à reverser des milliers et milliers d'euros à ceux qui ont déjà tout et bien davantage !

C'est intolérable et inadmissible !

Nous vous invitons toutes et tous à la réunion du 9 avril à la Buissonnière pour exprimer notre refus des licenciements, de la baisse de notre pouvoir d'achat et pour une Europe des peuples.

Le groupe citoyenneté et démocratie
Michel Berlan, Jean-François Chalot,
Colette Llech, Jean-Louis Masson

Mars 2008 - Mars 2009

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Une année est passée depuis les élections municipales de MARS 2008.

Un premier bilan de l'action municipale s'impose.

AVRIL 2008

Un mois après les élections, augmentation **des impôts locaux** (pas une seule phrase pendant la campagne électorale).

RENTREE DE SEPTEMBRE 2008

Technologies nouvelles, un thème majeur de l'équipe du maire.

Résultat : suppression du service multimédia. **Suppression** des cours informatiques pour les scolaires.

QUEL MODERNISME !

DÉCEMBRE 2008

Plan d'urgence pour la réfection des trottoirs (promesse de campagne électorale) : les Pénivauxois ne voient pas de changement.

FÉVRIER 2009

L'affaire Géopénil/Unifergie/Municipalité. Les Pénivauxois découvrent cette affaire avec STUPEUR !

Un risque majeur de doublement d'impôt. Pour cette affaire, pas d'infos depuis 1999 ; ni avant, ni pendant la campagne électorale des municipales de mars 2008.

Le débat démocratique a manqué de transparence.

Bien cordialement,

Clodi PRATOLA, Palmyre DEBOSSU, Marc DUMONT, Jean-Claude CARON, Odile EYRAUD. "Un nouvel élan pour Vaux-le-Pénil". clodi.pratola@free.fr

Pas coupable, mais responsable !!!

Responsable, c'est certain : en effet, comment expliquer que la Ville se retrouve dans cette situation catastrophique, alors que le Maire présidait le conseil d'administration de la société Géopénil dont la commune était le principal actionnaire ?

Un président qui ignorait que l'exploitation était fortement déficitaire ?! Mais qui aurait pu à tout moment déposer le bilan et arrêter les dégâts.

Il y a 10 ans, lorsque finalement Géopénil cesse son activité, l'ampleur de la catastrophe est flagrante et ne peut plus être ignorée... Pourtant, rien n'a été fait : il aurait été judicieux et prudent de provisionner chaque année afin d'éviter le choc brutal du montant de la condamnation !

Certes, la fallacieuse décision prise en 1984 n'est pas le fait de la municipalité actuelle, mais elle est coupable de son immobilisme depuis 20 ans ! Et de son absence totale de décision au moment où il était possible d'en prendre.

Elle continue à ignorer la situation en n'inscrivant pas au budget 2009 cette dépense à laquelle elle a été condamnée.

Comme si de rien n'était !

Que devons nous en déduire ? Que va-t'il arriver ?

L'équipe de Vaux-Ensemble !

ÉTAT CIVIL

Naissances

Février 2009

- Yanis Ould-Messaoud né le 13 février 2009
- Ayad Saadi Issihaka né le 13 février 2009
- Louka Pironi né le 13 février 2009
- Pierre Étienne Élie Franc Council né le 15 février 2009
- Marvin Yvon Lucien Louisy-Daniel né le 24 février 2009

Mars 2009

- Jade Évelyne Christiane Scavelli née le 2 mars 2009
- Gustave Anatole Béranger Desfond né le 2 mars 2009
- Danell James Koffi Louveau né le 3 mars 2009

Décès

Février 2009

- Madame Jacqueline Jeannette Bellanger née Lassoujade décédée le 14 février 2009
- Monsieur Georges René Goguelin décédé le 17 février 2009
- Monsieur Maurice Louis Hanniquet décédé le 20 février 2009

- Madame Hélène Julie Ryckelynck née Deska décédée le 27 février 2009

Mars 2009

- Monsieur Gilbert Alfred Victor Nicolai décédé le 7 mars 2009

PERMANENCES DES ÉLUS

Les mardis soirs en mairie de 17h à 18h30

7 avril 2009 :

M. Ginette Moreau, maire adjointe chargée de l'intergénération, du développement durable, et du logement.

28 avril 2009 :

M^{me} Cheviyer, maire adjointe chargée de l'enfance et du scolaire.

5 mai 2009 :

M. Jean-Louis Masson, maire adjoint chargé des transports et des déplacements quotidiens.

LES BRÈVES

Avec Vaux Commerces Journée Harley Davidson le dimanche 26 avril

Vaux Commerces et l'association Bulldodgfish organisent, le dimanche 26 avril à partir de 10h, une journée Harley Davidson. Rassemblés au centre-ville, quelque 80 exemplaires de ces mythiques engins attireront à n'en pas douter tous les amateurs de belle mécanique. Et les fans pourront même faire un petit tour ! Restauration sur place (choucroute ou tartiflette). Animation musicale à partir de 14h.



Infos jeunesse 77

Sac Ados. Des petites vacances entre amis cet été, ça vous dit ? Et avec un petit coup de pouce financier, c'est encore mieux ! Le Conseil Général de Seine-et-Marne, la Caisse d'Allocations Familiales, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports ont mis en place un dispositif d'aide au départ en vacances autonomes, en France ou en Europe. Il s'adresse aux jeunes seine-et-marnais de 16 à 25 ans.

Renseignements : Centre Information Jeunesse 77, 36 avenue de la Libération, Melun. Tél. : 01 64 39 60 70 Site Internet : www.cij77.asso.fr

Erratum.

En page 2 du numéro de mars de *Reflets*, dans l'article intitulé "Géothermie : Vaux-le-Pénil se mobilise", nous avons donné par erreur le prénom de Jean-Claude à **Alain Valot**, conseiller municipal. Nous lui présentons toutes nos excuses.

Du 31 mars au 2 mai

Concours de poésie sur le thème de "la nature" - Bibliothèque de l'Arcature.
Adultes et enfants. Atelier d'écriture jeune public (dès 10 ans) samedi 4 avril de 14h00 à 16h00. Renseignements et inscriptions : 01 64 71 51 73/77.

CHANSON

Susheela Raman en concert Vendredi 3 avril à 20h45 à la Ferme des Jeux.

De la musique pop-rock aux influences indiennes.
D'une beauté rare. Renseignements : 01 64 71 91 28.



©Andrew Catlin

Samedi 4 avril à 9h00

Assemblée générale de la Fédération Île-de-France d'espéranto - Maison des Associations. Ouverte à toute personne désireuse de s'informer sur la langue internationale. Renseignements : 01 60 59 03 73.

Samedi 4 avril à 20h30

Soirée Salsa à la Buissonnière.
Organisée par l'USV Ecole de danse.
Renseignements : 06 80 60 16 01.



Samedi 4 avril à 20h45

Concert "Mille chœurs pour un regard" - Centre François Mitterrand - Salle des Ormes.
Par la chorale Chanterelle et la chorale Mouette et Chansons de Saint-Valéry-sur-Somme. Au profit de Retina France, association qui aide les personnes atteintes de dégénérescence rétinienne. Entrée libre, les dons sont les bienvenus.
Renseignements : 01 64 52 24 74.

Dimanche 5 avril, de 10h00 à 13h00

Stage de danse africaine, par l'association Sons Mêlés Communs du Château, Salle Jean de La Fontaine.
Animé par la danseuse Malou et ses percussionnistes
Inscriptions et renseignements : 06 20 85 42 15.



Dimanche 5 avril, de 10h00 à 17h00

Grande braderie de printemps du Secours Populaire - La Ferme des Jeux.
Vêtements, chaussures, jouets, etc. vous sont proposés à prix cassés. Tout doit disparaître ! Les bénéficiaires permettront d'aider les familles en situation de précarité.
Renseignements : 01 60 68 16 58.

Dimanche 5 avril à 17h00

Symphonie n° 4 en Ré mineur de Robert Schumann et œuvres de Gabriel Fauré.
Amphithéâtre de la Reine Blanche à Melun.
Par l'Orchestre des Jeunes de Melun Val de Seine, dirigé par Jean-Michel Despin, dans le cadre des Musicales organisées par la CAMVS.
Renseignements : 01 64 79 25 25.



Le magazine de l'information municipale :
01 64 71 51 00 - www.mairie-vaux-le-penil.fr

Directeur de publication : Dominique GASTREIN / **Rédacteur en chef :** Gilles BAUDIN /
Comité de rédaction : Fabrice BOULARD, Françoise LAMBERT, François LECONTE et Yann LINARD / **Conception, maquette :** Aurélie NORMAND / **Impression :** Imprimerie MM - Vaux-le-Pénil - 01 64 10 46 46.

La Vie en rose

Samedi 11 avril de 10h30 à 16h00

place Beuve et Gantier

La B.A.M. (La Brigade Anti Morosité) vous invite à voir LA VIE EN ROSE et à BROYER DU NOIR avec un marteau.

Vous avez un VIEIL OBJET fatigué, désuet, futile, décrépit, antédiluvien, démodé, vétuste ou archaïque !

Il vous mine et vous sort par les narines !

Il vous casse le moral et s'attaque à votre mental !

Il vous dégoûte, vous écoeur, vous répugne et vous donne des boutons !

Il vous met les nerfs à vif et blesse votre cœur d'une langueur monotone !

Une seule solution : LA B.A.M. !!!

Quels que soit sa taille, sa valeur ou son état, merci d'apporter cet OBJET qui vous encombre à notre atelier de peinture et de brisure théâtrale le samedi 11 avril de 10h30 à 16h00 Place Beuve et Gantier. Nous déciderons devant vous de son sort : **peut-être sera-t-il condamné à l'oubli, à moins qu'il ne revive sous d'autres couleurs, dans d'autres lieux, sous d'autres formes... La B.A.M. n'est jamais à court d'idées !**

NB : Attention, cette annonce ne concerne en aucun cas un membre de votre famille ou de votre voisinage...



Du samedi 11 au dimanche 26 avril

Exposition de graphes de Boun aka Shape
Petit salon de la Ferme des Jeux
Entrée libre aux horaires du cinéma



FESTIVAL DE CINÉMA JEUNE PUBLIC

Première(s) Séance(s)

Du 12 au 26 avril

au cinéma de la Ferme des Jeux.

Sept films sont en compétition pour le Prix du Jury et le Coup de Cœur du public. Plusieurs animations gratuites autour du cinéma sont également proposées. Renseignements au 01 64 71 91 20.



Du 20 au 24 avril

Magie des mots, magie des signes - Maison des Associations
En partenariat avec le service municipal Jeunesse, la compagnie Fil à Main propose à une dizaine de jeunes entre 10 et 14 ans de découvrir la langue des signes.
Renseignements : 01 64 71 91 20 ou filamain@gmail.com

Samedi 25 avril de 14h00 à 18h00

Tournoi de football en salle - Gymnase Ladoumègue
Organisé par l'Association Jeunesse de Vaux-le-Pénil en partenariat avec les services municipaux Jeunesse et Sports
Entrée libre. Renseignements : 01 64 71 91 20



Dimanche 26 avril

Souvenir des déportés, rassemblement à 11h25 devant la Mairie.

« Être parent, c'est pas un métier »

Une conférence-débat organisée par l'Université de Parents, jeudi 30 avril à 20h30, à la Ferme des Jeux

À quoi sert-on comme parent ? Qui nous aide ? Comment donner de belles valeurs à ses enfants ? Comment soutenir un enfant qui a des difficultés ?

À toutes ces questions, Laurent Ott, auteur du livre « Être parent, c'est pas un métier », s'efforcera de répondre, fort de son expérience d'éducateur spécialisé, d'enseignant, d'animateur... mais aussi de père de famille.

Entrée libre - Renseignements : 01 64 71 51 67



THÉÂTRE

Tournoi International d'Improvisation Théâtrale

Du 7 au 10 mai

à la Ferme des Jeux et à la Buissonnière.

Avec des champions en provenance de France, du Québec, de Suisse, de Belgique, du Luxembourg et même d'Italie. Il va y avoir du sport !
Renseignements : 01 64 71 91 28.

